

Dresser un bilan provisoire de la départementalisation et de la « rupéisation » de Mayotte, avant d'aborder la question de leurs enjeux économiques, tel est l'objectif principal de cette journée. Il sera présenté un panorama du très « jeune » cadre juridique de Mayotte avant de faire état des retombées économiques attendues par ces transformations statutaires. Mayotte a évolué, mais est toujours en évolution ; la « marche vers le droit commun », c'est-à-dire vers l'égalité juridique et l'égalité économique, n'est pas achevée. L'égalité juridique n'est pas encore atteinte dans tous les domaines et la réalité économique est très différente des résultats escomptés ; des enjeux sociaux, politiques, et sécuritaires sont également en cause. Le cas de Mayotte, dont la situation économique et sociale est fortement dégradée, montre à quel point l'égalité outre-mer, pourtant au cœur des préoccupations politiques régionales, mais aussi nationales, est difficile à atteindre. Il reste encore un long chemin à parcourir...

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Élise RALSER,

Professeur des universités - Université de La Réunion

✉ elise.ralser@univ-reunion.fr

Julie DUPONT-LASSALLE,

Maître de conférences HDR en droit public - Université de La Réunion

julie.lassalle@univ-reunion.fr ✉

François HERMET,

Maître de conférences en sciences économiques - Université de La Réunion

✉ francois.hermet@univ-reunion.fr

CONTACT

Karine LEYGOUTE,

Secrétariat de la recherche et des relations internationales

✉ karine.leygoute@univ-reunion.fr



CINQ ANS DE DÉPARTEMENTALISATION À MAYOTTE

ENJEUX JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES

- Sous le haut patronage du Ministère des Outre-Mer -



27 OCTOBRE 2016 - AMPHITHÉÂTRE D2 À 8H30

CAMPUS DU MOUFIA - UFR DROIT ET ÉCONOMIE

ENTRÉE GRATUITE ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE : [HTTPS://GOO.GL/FORMS/INRoer1Vixk0Z82W2](https://goo.gl/forms/INRoer1Vixk0Z82W2)





DE L'ÉGALITÉ JURIDIQUE...

... À LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

8h00 **Accueil des participants**

8h30 **Ouverture du colloque**

A. L'égalité institutionnelle

9h00 **Mayotte et son insertion dans les institutions françaises et européennes**
Jacques ZILLER, *Professeur de droit de l'Union européenne, Université de Pavie*

9h30 **L'impact de la départementalisation de Mayotte sur le contentieux devant le tribunal administratif de Mayotte**
Frédéric SAUVAGEOT, *premier conseiller au Tribunal administratif de La Réunion et au Tribunal administratif de Mayotte*

10h00 **Le contentieux familial à Mayotte et la disparition de la juridiction des cadis**
Zarianti NOURDINE ABDALLAH, *Doctorante en droit privé, Université de La Réunion*

10h30 **Pause café**

B. L'égalité matérielle

11H00 **L'aménagement du territoire et la question de la propriété foncière à Mayotte**
Christophe POPINEAU, *Notaire à l'étude Marel, Rocca, Popineau, Ah-Fenne, Chan Khu Hine et Pons-Servel*

11h30 **Les spécificités du droit des étrangers à Mayotte**
Fabienne JAULT-SESEKE, *Professeur de droit privé, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*

12h00 **Pause déjeuner**

14h00 **Les défis de la départementalisation dans la lutte contre les inégalités**
Nicolas ROINSARD, *Maître de conférences en sociologie, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand*

A. Les enjeux économiques de la rupésisation de Mayotte

14h30 **Les fonds européens à Mayotte**
Hélène PONGERARD-PAYET, *Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion*

15h00 **Régime douanier et rupésisation**
Faneva T. RAKOTONDRAHASO, *Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion*

15h30 **Pause Café**

B. Les enjeux économiques de la départementalisation

16h00 **Mayotte : un territoire en développement**
Valérie ROUX, *Directrice régionale de l'INSEE Réunion-Mayotte*

16h30 **Une mesure de l'indicateur de développement humain pour Mayotte**
Jean-François HOARAU, *Professeur en sciences économiques, Université de La Réunion*

17h00 **Les déséquilibres du marché du travail à Mayotte : quelles préconisations économiques ?**
François HERMET et Michel PAUL, *Maîtres de conférences en sciences économiques, Université de La Réunion*

17h30 **Conclusions en la présence de Madame La Ministre des Outre-Mer,**
Ericka Bareigts

Cocktail de clôture